



PRIX 2016
**ÉNERGIES
CITOYENNES**

Seclin

De Seclin au Burkina Faso, un combat efficace contre les gaz à effet de serre

Lauréate du « Prix spécial COP22 » des Prix Énergies Citoyennes 2016, la ville de Seclin dans le Nord a noué un partenariat fructueux avec la ville de Méguet, au Burkina Faso, pour réduire la déforestation. Elle est aussi exemplaire sur son propre patrimoine.

Plantation d'arbres et cuisson solaire : labellisée « COP21 », la démarche de coopération décentralisée entre Seclin (12 700 habitants) et Méguet, au Burkina Faso, est autant vertueuse sur le plan environnemental que social. Le projet a débuté par de la reconquête forestière, réalisée avec le soutien de l'ONG CoFor international. En 2015, afin de réduire la pression sur le bois, utilisé traditionnellement notamment pour la cuisson des aliments, des projets de développement d'énergies renouvelables de substitution ont été lancés par Seclin, jumelée depuis trente ans avec Méguet.

De nouveaux projets grâce aux Prix

« Être lauréat nous a apporté de la notoriété et nous a permis de fédérer de nouveaux partenaires autour de nos projets. Suite aux Prix Énergies Citoyennes, nous avons ainsi été approchés par la Fondation ENGIE qui nous a assurés de son soutien à nos projets », se félicite Alain Fruchart, adjoint au maire de Seclin, chargé du développement durable et de la transition énergétique. Et les projets ne manquent pas. Preuve en est, la ville vient de remporter l'appel à projets climat II des ministères de l'Environnement et des Affaires étrangères, qui va lui permettre de développer le projet de restauration et de protection des forêts et d'initier l'implantation de fours solaires. Elle est aussi lauréate de l'appel à projets jeunesse II

du ministère des Affaires étrangères. « Les élèves de la section électrotechnique et énergie du lycée professionnel vont aller installer des panneaux photovoltaïques sur une école isolée de Méguet », détaille l'élu.

Plan d'actions interne ultra-efficace

En parallèle, la ville a lancé sur son patrimoine un plan d'actions ultra-efficace. « Il fait bouler de neige et va nous permettre de dépasser nos objectifs. Nous avons choisi en priorité des actions avec un retour rapide sur investissement. Par exemple, l'installation d'une moquette solaire sur la piscine, amortie en trois ans, ou le passage de l'éclairage public en LED. Quand nous intervenons sur un bâtiment, nous le traitons globalement afin qu'il puisse atteindre une bonne performance thermique sans avoir à y revenir », explique le maire adjoint. Il ajoute que le secret de l'efficacité du plan d'actions réside certainement dans leur démarche de travail en mode projet et en transversalité avec les autres services.

TÉMOIGNAGE

Alain Fruchart, adjoint au maire de Seclin, chargé du développement durable et de la transition énergétique

« Une stratégie basée sur les objectifs de la convention des maires »



« Nous avons basé notre stratégie sur les engagements que nous avons pris en 2014, lors de la signature de la convention des maires pour le climat. Objectif d'ici 2020 : réduire nos émissions de gaz à effet de serre (GES) de 30 % et nos consommations d'énergie de 20 %, tout en limitant les impacts des augmentations du coût de l'énergie et en développant les emplois locaux (éco-rénovation, éco-construction, etc.). Pour identifier les mesures à réaliser sur l'ensemble des bâtiments communaux, nous avons pris en stage un élève-ingénieur qui a fait un travail remarquable. Fin 2015, le conseil municipal a voté notre plan d'actions. En cours de déploiement, celui-ci nous a déjà permis de réduire de 17 % nos émissions de GES. Quand il sera totalement déployé, nous économiserons près de 300 000 euros par an - soit l'équivalent d'un an de baisse des dotations de l'Etat ».



Déposez votre candidature pour la 8^{ème} édition des Prix Énergies Citoyennes avant le 8 septembre 2017 sur www.energies-citoyennes.fr

